



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

9 juin 2009

Le 9 juin 2009 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 3 juin 2009 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 36
Nombre de pouvoir : 1
Nombre de Votes : 37

M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD – M. Jean SODE – M. Rachid DJEFFAL – M. Philippe SEZANNE (représentant Mme Catherine VALDENNAIRE) – M. Romain GRYZKA (représentant M. Philippe PELLORCE) – Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

Commune de Cervières : M. Raymond COLOMB (représentant M. Thierry DUCURTIL). – M. Marc FAURE-BRAC.

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Jean-Louis FAURE.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK.

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI.

Commune de Névache : Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – Mme Léa ROUX.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. Christian BREMOND.

AVAIT DONNE POUVOIR : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC à Mme Corinne MEYER.

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.



DELIBERATION N° 2009-059 DU 09 JUIN 2009

Rapporteur : M. Xavier CRET

OBJET : CULTURE, SOLIDARITES & TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
THEATRE LE CADRAN – Tarifs de la saison 2009/2010

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la convention de gestion du théâtre Le Cadran du 27 juillet 1998, dont l'exécution a été transférée à la C.C.B. en application de l'arrêté préfectoral n° 2004-121-12 en date du 30 avril 2004,

Vu l'article 20 chapitre VIII de ladite convention, portant définition des tarifs de la saison, par le Conseil Communautaire,

Considérant la nécessité d'actualiser ces tarifs, au regard notamment de la fréquentation du théâtre le Cadran,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 26 mai 2009,

Vu l'avis favorable de la commission CULTURE, SOLIDARITES & TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION en date du 3 juin 2009,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,

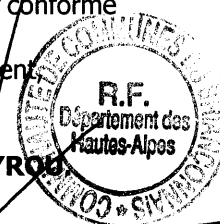
DÉLIBÈRE

- Décide, pour la saison 2009/2010 au sein du théâtre le Cadran, de l'application des tarifs annexés à la présente, relatifs à l'accès aux différents spectacles et formes de manifestations.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain BAYROU



Date dépôt S.P. : 15 JUIN 2009

Date affichage : 15 JUIN 2009

